

Compte rendu comité directeur ligue FFME Auvergne-Rhône-Alpes

Jeudi 4 octobre 2018 à La Mulatière

Présents/excusés/absents :

Chemelle	Claude	1
Rey	Séverine	ex
Donnadieu	Jean	ex
Mellin	Isabelle	ex
Fevre	Dominique	1
Soudan	Corinne	1
Legreneur	Pierre	ex
Bonnet Janicot	Marie Joëlle	ex
Vincent	Gaspard	ex
Berger	Monique	1
Serra	Pascal	1
Casado	Bénédicte	1
Luciani	Patrick	1
Jolly	Laetitia	1
Roux	Bruno	1
Noël	Nathalie	1
Boissier	Bruno	Abs
Melis	Jacqueline	Ex
Bellissent	Robert	1
Billon	Lise	Abs
Germond	Olivier	1
Cristol	Bellissent	1

Malgré l'absence répétée de 2 membres (Lise Billon et Bruno Boissier), le comité directeur décide de ne pas proposer de nouvelles élections pour la prochaine assemblée générale pour les remplacer. La parité est toujours d'actualité et avec 18 membres le comité directeur est solide.

Nous devons déterminer la date de la prochaine **assemblée générale**. Il nous faut respecter le délai de 35 jours calendaires avant l'AG de la fédération (12 avril à Toulouse) et avoir le temps de boucler la préparation notamment sur le plan financier

2 dates possibles :

Samedi 2 mars 2019 = c'est le dernier week end des vacances scolaires de notre zone avec une coupe régionale PB à Marignier et le championnat de France bloc sénior

Ou Samedi 9 février 2019 = pas de compète ni de vacances de notre zone

Pour éviter les bouchons des skieurs le samedi on peut faire l'AG le **dimanche 3 mars** ou **dimanche 10 février**. C'est tabou ?

Ordre du jour :

1. Situation financière ligue :
2. RGPD :
3. Point PNSAE :
4. Communication
5. Echos de la fédération :
6. CQP et GE

L'ensemble des documents relatifs à ce comité directeur sont disponibles dans Agora

<http://agora-ffme.fr>

Onglet « réunions du comité directeur »

1/ Situation financière de la ligue :

1.1 Constat :

A la fin septembre le résultat d'exploitation de la ligue affiche un déficit de 110 000€. Mais d'ici la fin de l'année du côté des recettes nous allons recevoir des subventions pour environ 50 000 € (Région et CNDS) et des cotisations pour environ 60 000€.

Ce constat met surtout en évidence les problèmes de trésorerie. Nos réserves s'élevant à environ 150 000€.

Des évolutions nous imposent une réaction

- La baisse du CNDS en 2018 = - 7 000€ et sa probable « disparition » en 2019

CNDS AURA	2013	2014	2015	2016	2017	2018	sans Auvergne de 2014 à 2016			
Dev durable	1 000									
Compétitions	3 500	3 000								
Evenements rassemblements	1 000		1 000							
Accès jeunes/stages sportifs	5 000	5 000	3 000	4 000		4 000				
Action régionale handi				800		2 000				
Action régionale sécurité				3 200	2 875	1 500				
ETR	3 000	2 500	1 500	3 000	4 000	4 000				
Formation	6 000	5 000	6 000		15 000	10 000	Reversements aux CTs			
Haut niveau (PES, PPF, Pôle)	2 000	5 000	3 100	0	7 000	0				
Autres crédits Etat HN (CLE)		8 500	11 200							
Sous-total	21 500	20 500	14 600	11 000	28 875	21 500				
Emploi	5 000				8 625	8 625	Emploi Tanguy (automatique) + demande poste Julian			
TSF	5 394						non prise en compte			
Total	31 894	20 500	14 600	11 000	37 500	30 125				

- Les Coûts de certaines actions : rassemblements loisir, stages HN

- Evolutions charges salariales 200 000€ en 2018 au lieu de 142 000€ en 2017. Tanguy Topin sur un seul trimestre en 2017, Départ de Renaud Eveillard en 2017, arrivée Raphaël Kervella au 1er janvier 2018 + recrutement Julian Breuil en septembre + évolutions salariales et avantages (chèques restaurant, chèques vacances, mutuelle...)

1.2 Mesures prises et à prendre :

- Renforcement de la rigueur budgétaire dans la conduite des actions, la réalisation des dépenses

Actions sur les recettes

- Sollicitation des salariés pour augmenter le nombre de prestations réalisées.
- Evolution du nombre de licences + 12% à fin septembre 2018 par rapport à 2017
- Evolutions tarifications ligues :
 - . Stages HN (équipe régionale) + 10€/jour (30€ au lieu de 20€ par jour)
 - . Formations hors initiateurs escalade (sujet traité par ailleurs) : augmentation mesurée sur 2 saisons et pour certains stages maintien du prix actuel
 - . Equipe fille ski alpinisme passage de l'inscription de 150 à 200€
 - . Compétitions escalade : tarif compétitions régionales : passage de 16 à 17 € pour les jeunes, 22 à 23€ pour les adultes et 16 à 20€ pour les poussins benjamins (3 disciplines)

Pour plus d'informations voir dans Agora les différents dossiers pour ces évolutions tarifaires.

Le comité directeur valide à l'unanimité ces évolutions tarifaires

2/ RGPD (nouvelle réglementation de protection des données personnelles) :

C'est un dossier assez complexe dont s'est saisi la fédération (voir power point dans AGORA) mais la ligue doit aussi prendre des dispositions pour elle-même.

le RGPD concerne le traitement des données personnelles à savoir :

- Les informations concernant nos salariés (nécessaire à l'édition des fiches de paie, de la complémentaire santé, de l'envoi de courrier)
- Les informations concernant nos Licenciés : Nom adresse postale, adresse mail Numéro de téléphone
- Les informations concernant nos fournisseurs ou sous-traitant (les guides que l'on embauche, n'importe quel fournisseurs (orange par ex :)
- Les informations concernant les élus (nom adresse n° de téléphone adresse mail)

Dans le cadre de son travail Séverine Rey a réalisé un audit (gratuit) de la situation de la ligue par rapport aux obligations de la RGPD.

Le comité directeur mandate un groupe de travail composé de Séverine Rey, Jean Donnadieu, Cristol Bellissent et Bruno Roux pour faire des propositions à adopter.

3/ Point SAE (structures artificielles escalade) :

3.1 Projets régionaux :

Au total c'est 94 projets qui sont suivis par l'équipe de la ligue : Olivier Germond et Raphaël Kervella.

- 15 réalisés dans l'année
- 25 suspendus ou en perte de vitesse
- 54 sont encore à suivre (et d'autres vont arriver !)

Sur chaque dossier on essaye d'avoir la présence d'un élu FFME local et/ou régional au minimum sur une rencontre.

Pour plus de détails voir le power point dans Agora

3.2 Projets nationaux

Un power point de présentation est disponible dans Agora. Compte tenu des conditions de concurrence ce document relève d'une certaine confidentialité. Pour la ligue nous sommes concernés par un projet sur Lyon (Karma Lyon) et un projet en partenariat privé/ffme sur Grenoble.

3.3 AMO (assistance à maîtrise d'ouvrage) :

En 2018

4 AMO terminées (Villeurbanne, Bron, Annonay, Macon)

4 en cours (Villeurbanne, Ambérieu, Lyon, Tassin)

Facturation entre 6 000 et 8 000€ par AMO

Si le nombre de projets suivis en AMO est faible par rapport à l'ensemble des dossiers, il est en augmentation notamment depuis que nous le proposons presque systématiquement.

L'équilibre économique global repose sur l'idée que nous essayons de financer les moyens (masse salariale principalement) d'une aide et expertise pour le développement des SAE grâce à l'AMO. Ces nouvelles SAE permettant le développement global de la FFME.

Nous sommes toujours en conflit avec la fédération sur le sujet qui estime que nous ne pouvons pas faire d'AMO en tant que ligue. Pierre You doit nous faire une proposition concrète sur le sujet.

3.4 Partenariat avec Luxov :

Rencontre Denis Garnier (Luxov) :

Cette société innovante est implantée dans le Rhône (Arnas) et propose (notamment) des prises lumineuses et un système de mesure de la vitesse au contact de chaque prise.

Elle cherche des partenaires (IFSC, FFME) (Ligue, CT ?) et des terrains d'expérimentation (L'arbresle, L'Isle d'Abeau ou sur la compétition régionale à Boen. Le CT69, Tassin, Arnas ont été aussi contacté).

Pour la Ligue, le principe retenu est de se limiter à un nombre restreint de projets concrets avant de démarrer un véritable partenariat.

3 pistes de collaboration :

- Travailler sur un système connecté d'aide à l'orientation pour les déficients visuels en lien avec Hughes Lhopital
- Renforcer la sécurité sur les systèmes d'assureur/enrouleur
- Expérimenter un prototype de plan d'échauffement qui soit à la fois léger, facilement transportable et rapidement montable.

4/ Communication :

4.1 : Fonctionnement du groupe communication

Une réunion en visio conférence se déroule un mercredi tous les 2 mois. Le point est fait sur les dossiers en cours et les différents projets. Ce mode de fonctionnement donne satisfaction et permet d'être efficace.

A noter que la fédération a changé d'opérateur pour le système de visio conférence mis à disposition des entités territoriales.

4.2 : le nouveau site internet

Accès en démonstration : <http://ffme-demo.go-on-web.net/#>

La charte graphique a été « modernisée » et elle s'approche des nouveaux visuels et style du futur site internet de la fédération.

La page d'accueil permet grâce aux onglets sur le côté droit de faciliter l'accès aux services que nous proposons : formations, compétitions rassemblements, stages et actualités

Si on veut en savoir plus sur la ligue on clique sur le Menu qui propose ensuite directement de nombreux choix.

Rappel coût de cette refonte du site internet par une agence de com : environ 2 500€

Un stagiaire (DE escalade mais aussi informaticien) Julien Garand nous aide sur de multiples aspects.

Dossier suivi par Cristol Bellissent et Raphaël Kervella

5/ Echos de la fédération :

Un conseil d'administration s'est tenu les 29 et 30 septembre

- Sur les résultats au dernier championnat du monde, le DTN a utilisé le qualificatif de « mitigé ». Plusieurs élus ont souhaité rectifier cette analyse en parlant de résultats pas bons du tout, pour ne pas dire...
- Point financier : la convention avec le ministère attendue à 1 millions d'€ au lieu de 630 00€ en 2017 a finalement été valorisée de 30 000€. C'est très peu mais dans un contexte où les subventions diminuent fortement ou disparaissent comme dans les territoires cette mauvaise nouvelle est à relativiser.

Malgré cette perte de recette la fédération escompte terminer l'exercice à l'équilibre.

A noter : toujours des difficultés de personnel au service comptabilité

- Un groupe de travail sur les financements de la FFME pour chaque niveau de structure a débuté. Dans un premier il cherche à mieux comprendre comment sont réparties dépenses et recettes dans les comités territoriaux et ligues. On peut déjà établir le rapport moyen d'une cotisation pour l'ensemble de la FFME et pour chaque niveau de structure

Pour les CTs : cotisation moyenne = 4€ montant global = 400 000€

Pour les ligues : cotisation moyenne = 5€ montant global = 500 000€

Pour la fédération : cotisation moyenne = 38€ montant global= 3 800 000€

Ce qui permet de poser la Question plus générale de la répartition d'une augmentation des licences entre CT, fédé et ligue, compte tenu de ce déséquilibre.

- Le directeur de la formation Jean Charles Herriau va partir à la retraite, il va être remplacé par une femme qui vient du CNOSF et elle sera assistée pour les aspects techniques par Marianne Berger. Marianne sera remplacée dans ses fonctions de coordination des pôles à Voiron (France, prépa olympique et pôle espoir) par Christophe Billon

6/ CQP (certificat de qualification professionnelle et GE (groupement employeur)

Il s'agit de deux dossiers pour lesquels le comité directeur, mais ce sont aussi des priorités du projet associatif, a donné son feu vert.

Nous nous heurtons actuellement à un manque de disponibilité des salariés et des bénévoles pour lancer ces dossiers assez lourds et complexes.

Le contexte des finances « tendues » de la ligue n'incite pas non plus à la prise de risque.

Le président va essayer de trouver une solution pour débloquer cette situation

La secrétaire de la ligue



Le président de la ligue

